

**Une Délégation SNETAP-FSU au complet !**

Claire Pinault, Tony Dos Santos, Nora Boudjadja, Fathia Lounici, Christine Cattant, Paquita Gasquez, Mfendouop Zinkifili

En préambule, nous rappelons notre refus de participer au secrétariat du CHSCTR, les temps de dispense n'étant toujours pas accordés par le Ministère. Nous attendons aussi que les prérogatives des CHSCTR soient enfin éclaircies, afin d'assurer correctement les droits de représentation (visite, information, enquête), et ce, du fait des engagements pris lors du CTM de janvier 2015 par la secrétaire générale et la directrice générale de l'enseignement et de la recherche.

**Prévention des risques psychosociaux**

(cf NS SG/SRH/SDDPRS/2014-629)

Un plan d'envergure sur la prévention des risques psychosociaux est en train de se déployer à l'initiative du ministère. L'objectif est d'effectuer un diagnostic et un plan d'actions pour chaque établissement, afin d'améliorer les conditions de travail en traitant les difficultés existantes.

La formation des directeurs est en cours. Celle des membres du CHSCTR, et des assistants de prévention, aura lieu plus tard.

**snetap** Nos réactions :

*Un plan intéressant sur un sujet qui devient enfin incontournable.*

*A propos de la note de service : Quelle place pour le CHSCT régional dans ce plan d'action ?*

*La NS indique que celui-ci "est tenu informé des démarches entreprises par les directeurs d'établissement", la CoHS locale -Commission Hygiène et Sécurité- n'est pas directement impliquée non plus. Qui va faire le travail de diagnostic, de rédaction des propositions ? Il faudrait déjà qu'il y ait un assistant de prévention par établissement.*

*Pour l'Île de France, un travail sur la souffrance au travail a déjà démarré depuis 2009, avec l'appui de la MSA, de façon plus ou moins sectorisée sur chaque EPL, sur le CEZ et l'ENV d'Alfort. Il faudra tenir compte de ces acquis dans le diagnostic nouveau, sachant que pour Brie et La Bretonnière, les équipes de direction ont été complètement renouvelées depuis, et que la mémoire du savoir sera peut-être difficile à retrouver si nous ne nous impliquons pas.*

**Gestion des situations d'urgence et retour d'expérience des journées de janvier 2015**

**- Instruction technique**

(cf IT DGER/SDEDC/2015-153)

Un rappel des procédures d'urgence, la constitution d'un "annuaire de sécurité" par site -avec les effectifs, les infrastructures mobilisables, les téléphones de sécurité, ...- et le plan Vigipirate, à mettre en application depuis les consignes du Haut Fonctionnaire de Défense et de Sécurité -HFDS- du ministère de l'agriculture...

**- Retour d'expérience**

Les 7 établissements d'IdF qui ont été confinés, ont fait un travail de récolte du ressenti des personnels (difficultés rencontrées, communication, ...). Une synthèse est en cours de réalisation pour améliorer les procédures et mieux préparer les établissements. La question de la possibilité d'absence de gestion de la DRIAAF, en cas de confinement en-dehors du site de travail, est posée.

**snetap** Nos réactions :

*Nous souhaitons que les CoHS locales soient associées à ce travail, puis que la synthèse de retour d'expérience soit présentée à l'ensemble de la communauté éducative, qui sera peut-être amenée à revivre de telles situations.*

## - Application Vigipirate "Alerte Attentat"

Actuellement, 2 lettres d'instruction sont en cours de validité.

La première du 29 janvier concerne les sorties liées à une évaluation certificative, la seconde du 2 avril, assouplit la procédure en évoquant globalement les sorties pédagogiques.

Le dernier communiqué de ce jour du ministre de l'intérieur, B. Cazeneuve, prolonge l'alerte attentat d'un mois et il faut s'attendre à ce qu'il perdure encore de nombreux mois, du fait des événements internationaux en prévision prochainement -cop 21...-.



### **snetap** FSU Nos réactions :

*Le SNETAP-FSU a dû mener plusieurs semaines d'action pour arriver à faire assouplir le dispositif imposé aux EPL d'Île de France : pétition, interpellation du SRFD, de la DRIAAF, du cabinet, du Ministre le Foll ! Nous constatons qu'aujourd'hui les procédures de demandes de sorties sont variables suivant les préfectures départementales concernées -78 et 77-, mais aussi les interprétations des lettres d'instructions. Nous souhaitons une clarification. Les sorties culturelles ne sont pas toujours autorisées par certaines directions.*

⇒ *Le SRFD, JC Cothenet, s'engage à demander aux directeurs-trice leur prise en compte.*

*Nous insistons sur le fait que l'équité en terme de formation ne sera pas assurée pour certains candidats aux examens, à propos, entre autres, de l'épreuve de l'EPI.*

⇒ *Le directeur adjoint de la DRIAAF, B. Manterola, s'engage à en informer la DGER.*

## Médecine de prévention des agents

La médecine de prévention n'est toujours pas assurée correctement pour les titulaires du Ministère. A St Germain en Laye, les agents rencontrent un médecin uniquement à leur demande ou à celle de l'administration. A Brie et La Bretonnière, rien. La MSA, signataire à l'origine d'une convention nationale déclinée en département, n'a pas assez de médecins, elle "n'en trouve pas"... Elle propose sur quelques mois avant 2016, un "arrangement" avec un positionnement de médecins sur Brie, que les agents de La Bretonnière pourraient aller rencontrer. Notons que la médecine de prévention des agents sur budget -CFA/ CFPPA/ AE- est effectuée depuis plusieurs mois par un organisme privé.

### **snetap** FSU Nos réactions :

*La situation est intolérable. Cela fait plusieurs mois, voir années, que l'on tourne autour de ce problème. Lors du dernier CHSCTR, il avait été question d'examiner les possibilités d'interventions en interministériel, en interentreprise ou avec un organisme privé.*

*Nous exigeons que, d'ici le prochain comité, une solution soit trouvée.*

*Nous demandons aussi qu'il soit bien vérifié que tous les agents sur budget aient effectué une visite.*

## Cellule de Veille et d'Alerte

### **snetap** FSU Nos demandes :

*La cellule est en dormance cette année, quelle en est la cause ? Absence de demande, manque de communication envers les agents, ... ? Nous demandons que l'information soit diffusée dans tous les établissements. D'autre part, des appels à candidature devaient être lancés, une remise à jour de la plaquette effectuée et nous souhaitons qu'un questionnaire de "satisfaction" du service rendu soit adressé aux agents concernés.*

⇒ *Le SRFD, JC Cothenet, s'engage à organiser une réunion des membres de la cellule avant l'été pour faire progresser son fonctionnement et permettre un nouvel appel à candidatures.*

*Afin d'aider les nouveaux membres du CHSCTR à comprendre les problématiques de la Cellule de Veille et d'Alerte, le sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain comité (prévision fin septembre).*

## Retours des informations des CoHS

### **snetap** FSU Nos demandes :

*Le travail du CHSCTR doit être alimenté par le travail des CoHS locales.*

⇒ *Le SRFD, JC Cothenet, s'engage à effectuer une analyse des résultats pour le prochain comité.*

**Claire Pinault, le 15 avril 2015**